

Note de présentation
brève et synthétique

Budget Primitif 2020

Contenu

| | | |
|-------|--|---|
| I. | Quelques éléments sur le budget : | 1 |
| 1) | Section de fonctionnement (gestion des affaires courantes) | 1 |
| 2) | Section d'investissement (patrimoine de la commune). | 1 |
| II. | Éléments de contexte : | 2 |
| III. | Priorités du budget : | 2 |
| IV. | Section de fonctionnement : | 3 |
| 1) | Structure (hors opération d'ordre): | 3 |
| 2) | Les principales évolutions : | 4 |
| 3) | Virement à la section d'investissement : | 5 |
| V. | Section d'investissement : | 5 |
| VI. | Endettement : | 7 |
| VII. | Taux d'imposition : | 7 |
| VIII. | Fiche détaillée et ratios | 7 |

Objectifs de la note :

Présenter de façon synthétique et accessible :

- les principaux éléments de contexte
- les principales orientations budgétaires

I. Quelques éléments sur le budget¹ :

Les communes ont un budget divisé en deux sections : fonctionnement et investissement.

1) Section de fonctionnement (gestion des affaires courantes).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

2) Section d'investissement (patrimoine de la commune).

Les dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les recettes : les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement), la récupération de la TVA, ... Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public).

Mais aussi l'autofinancement issu de la section de fonctionnement ou encore l'emprunt.

¹ Ces éléments sont repris de la note synthétique de la commune de Saint Thurial.

II. Éléments de contexte :

Le budget primitif (BP) 2020 a été réalisé dans un contexte très particulier. Celui du COVID 19 mais aussi du changement d'équipe municipale

L'impact sur ce budget est double : financier, et organisationnel.

Ainsi, le budget anticipe au mieux les conséquences financières du virus sur son fonctionnement aussi bien sur ses recettes que ses dépenses. D'autres évènements spécifiques à 2020 impactent aussi ce BP.

III. Priorités du budget :

Les objectifs de ce budget sont multiples :

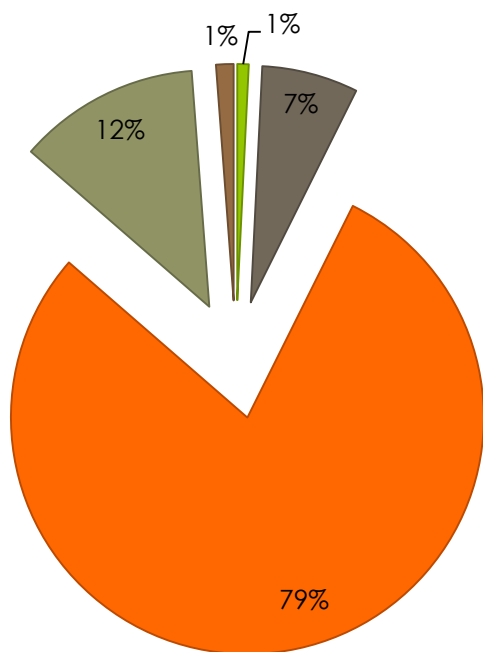
- Anticiper l'incertitude liée au contexte.
- Poursuivre et achever l'exécution des travaux engagés en 2019.
- Prendre en compte les évolutions d'organisation et les autres éléments exceptionnels affectant les finances.
- Répondre aux besoins urgents et nécessaires de la commune, tout en laissant une marge d'action pour l'équipe municipale qui entrera en fonction prochainement.
- Maitriser, autant que possible, les dépenses de fonctionnement.

IV. Section de fonctionnement :

Le BP 2020 s'équilibre à 2 117 482.23€ en section de fonctionnement (avec écritures d'ordres).

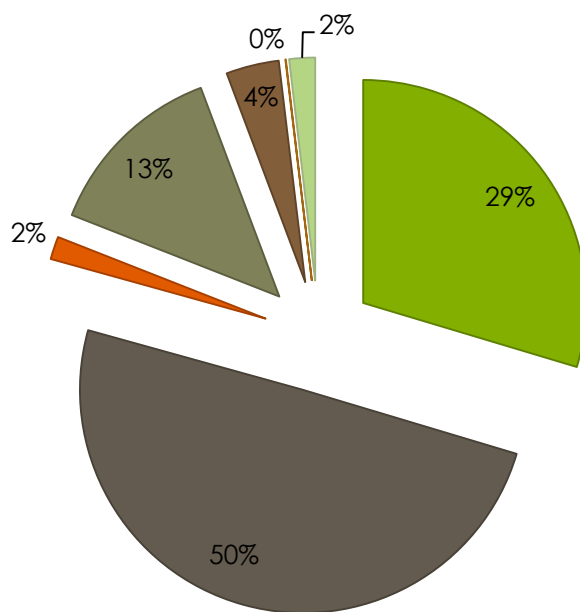
1) Structure (hors opération d'ordre):

Structure des recettes de la commune. BP 2020



- 013 Atténuation de charges
- 070 Produits des services
- 073 Impôts et taxes
- 074 Dotations et participations
- 075 Autres produits gestion courante

Structure des dépenses de la commune. BP 2020



- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel
- 014 Atténuation de produits
- 065 Autres charges de gestion courante
- 066 Charges financières
- 022 Dépenses imprévues

2) Les principales évolutions :

Dépenses :

| COMPTE | NOM | BP 2019 | BP 2020 | ECART |
|--------|------------------------------------|--------------|--------------|-------------|
| 011 | Charges à caractère général | 468 090,00 € | 476 050,00 € | 7 960,00 € |
| 012 | Charges de personnel | 745 750,00 € | 798 019,00 € | 52 269,00 € |
| 014 | Atténuation de produits | 12 000,00 € | 16 000,00 € | 4 000,00 € |
| 065 | Autres charges de gestion courante | 169 050,00 € | 213 900,00 € | 44 850,00 € |
| 066 | Charges financières | 67 000,00 € | 61 500,00 € | -5 500,00 € |
| 067 | Charges exceptionnelles | 500,00 € | 500,00 € | 0,00 € |
| 022 | Dépenses imprévues | 12 000,00 € | 30 000,00 € | 18 000,00 € |

Les dépenses de la SF connaissent plusieurs hausses. Certaines sont structurelles, d'autres ponctuelles et liés au contexte particulier de l'année 2020. Voici les principales :

Charges de personnel :

- Création d'un demi-poste d'ATSEM suite à l'augmentation du nombre d'enfants.
- Renfort des équipes de la cantine garderie pour la même raison.
- Emploi d'un agent de maîtrise pour le poste de responsable des services techniques.
- Changement de société de ménage
- Recensement de la population
- Remplacement d'un arrêt maladie longue durée.

Autres charges :

- Augmentation des dépenses imprévues (Covid19).
- Augmentation réglementaire des indemnités des élus et augmentation du nombre d'adjoints au maire.
- Versement sur 2020 de la moitié de la cotisation du SIEA de l'exercice 2019.
- Augmentation de la quantité de travaux à effectuer dans les bâtiments.
- Achats liés au Covid 19.

Recettes :

| COMPTE | NOM | BP 2019 | BP 2020 | ECART |
|--------|----------------------------------|----------------|----------------|--------------|
| 013 | Atténuation de charges | 7 700,00 € | 13 000,00 € | 5 300,00 € |
| 070 | Produits des services | 141 600,00 € | 110 250,00 € | -31 350,00 € |
| 073 | Impôts et taxes | 1 299 234,00 € | 1 324 000,00 € | 24 766,00 € |
| 074 | Dotations et participations | 187 500,00 € | 208 050,00 € | 20 550,00 € |
| 075 | Autres produits gestion courante | 24 050,00 € | 20 000,00 € | -4 050,00 € |
| 077 | Produits exceptionnels | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |

Du point de vue des recettes, le COVID entraine une baisse sensible des produits de services.

3) Virement à la section d'investissement :

En parallèle, le BP continue d'ajuster et d'optimiser les différents articles pour abonder la section d'investissement.

Cette année, et en dépit des éléments mentionnés ci-dessus, le total des virements à la section d'investissement atteint 25% des dépenses de la commune, soit 521 500€²

V. Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 311 219.34€.

Recettes :

Les recettes sont réparties ainsi :

- **Affectation du résultat** : 426 000€
- **Subventions** pour les travaux de voirie des chemins du Vicart et des Sables ainsi que pour la construction de la nouvelle Salle Municipale : 305 000€
- **Autofinancement** : 404 000€
- **Amortissements** : 117 000€
- **Taxe d'Aménagement** : 34 000€
- **FCTVA** : 25 000€.

² 19% Compte 023 (Virement à la section d'investissement) + 6% Compte 68(amortissement)

Dépenses :

Cette année, les dépenses d'investissement sont composées :

- Du remboursement des emprunts
- Des portages fonciers
- Des dépenses déjà engagées sur l'exercice précédent ainsi que des dépenses urgentes nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

Les investissements sont intégrés à des opérations thématiques, voici la répartition de ces dernières.

NB : Vu le covid19 et vu le changement d'équipe municipale, seuls les travaux et achats qui présentent un caractère nécessaire et/ou d'urgence ont été budgétés. Le reste des crédits a été affecté à l'opération de voirie et pourra être réaffecté par la prochaine équipe.

Principales nouvelles opérations d'investissement :

- **Bâtiment** : 74 000€
 - Remplacement des voûtes lanterneaux et trappes des services techniques.
 - Mise en accessibilité de la salle polyvalente
 - Remplacement d'urinoirs HS à l'école.
 - Remplacement de pompes à chaleur HS.
 - ...
- **Mobilier et matériel** : 46 500€
 - Mobilier de la nouvelle salle Municipale
 - Remplacement du four de la cantine,
 - Remplacement équipement HS.
 - Mobilier scolaire (anticipation d'ouverture d'une classe).
 - ...

VI. Endettement :

Au 01/01/2020, la commune a une dette en capital de 1 468 000€, elle était de 1 584 000€ en 2019.

En 2020, cela représente une annuité prévisionnel de 180k€ : 124.5k€ en investissement et 55.5k en fonctionnement.

La capacité de désendettement³ de la commune, c'est-à-dire le nombre d'années que la commune mettrait à rembourser tous ses emprunts si elle y consacrait la totalité de son épargne, est d'environ 3 ans à la fin 2019. Ceci est un bon ratio.

VII. Taux d'imposition :

Il n'y a pas de nécessité à faire évoluer les taux d'imposition, ces derniers restent donc identiques à ceux de l'année précédente.

VIII. Fiche détaillée et ratios

Les principaux ratios sont disponibles sur : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/>

Onglet « Comptes individuels des collectivités ».

³ Capital restant dû / Epargne Brute = Capacité de désendettement